

Intervention de la Belgique suite au rapport du Rapporteur spécial sur la situation des Droits de l'Homme au Myanmar.

M le Président, je m'associe à la déclaration faite par le Portugal au nom de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter quelques éléments.

Je félicite le Rapporteur spécial Paulo Pinheiro pour son rapport instructif et son action pour la cause des droits de l'homme au Myanmar. Au cours de sa mission il est parvenu à établir des contacts directs avec le gouvernement comme avec l'opposition et des victimes de violations et cette proximité avec le terrain est cruciale.

Après une longue période d'absence de coopération de la part du gouvernement du Myanmar cette visite est un premier pas d'ouverture envers le Conseil des Droits de l'Homme. Même si la visite ne donne qu'une idée très partielle des violations graves qui ont eu lieu et qui continuent encore aujourd'hui elle démontre la nécessité d'un suivi renforcé par la communauté internationale. Nous sommes au tout début d'un processus qui devrait amener le pays vers une démocratisation et le respect des engagements internationaux en matière de droits de l'homme par le gouvernement. Seul un retour à un processus démocratique stable et respectueux des droits de l'homme permettra d'améliorer d'une manière durable la santé et le niveau de vie de la population et particulièrement des groupes vulnérables et d'arrêter le flux de réfugiés vers les pays voisins et au-delà.

Par rapport aux événements récents nous condamnons l'usage de la force létale contre des manifestants pacifiques et ^{le} un nombre élevé d'arrestations ^{sur des bases politiques} ~~sur des bases politiques~~. Les responsables ayant commis des violations des droits de l'homme doivent être identifiés et ^{poursuivis} ~~punis quand leur culpabilité sera établie devant la justice~~. Seule une commission internationale d'enquête telle que recommandé par le rapporteur spécial nous permettra ^{d'établir} ~~de saisir~~ la vérité des faits et ^{de} ~~les~~ ~~suites judiciaires pour rétablir la justice~~. Nous regrettons que le Rapporteur Spécial n'ait pu identifier des indicateurs permettant de conclure que le gouvernement agit activement pour le rétablissement

des droits de l'homme. Le dialogue n'est utile que s'il est suivi d'action concrète.

Ma délégation souhaite que le Conseil puisse prendre une décision claire pour soutenir le mandat du rapporteur spécial. Il faudra prévoir un appui plus important de la part du secrétariat pour permettre la mise en œuvre de ses recommandations. Nous espérons que M. Pinheiro pourra au cours des prochaines semaines visiter de nouveau le Myanmar et poursuivre sa mission urgente en faveur de la population et des personnes le plus vulnérables au Myanmar

Genève 12.12.2007